

N^o 30
14^e Naissance
masculin légitime.



Bernard
Pierre Louis Alexandre

Prés
An mil huit cent quarante huit le vingt deux
février, dix heures du matin, Pardevant nous Maire officier
de l'état civil de la ville de Crépy arrondissement de Senlis
Département de l'Oise, Est comparu Pierre Alexandre
Bernard âgé de trente trois ans, jardinier domicilié à
Crépy rue St. Arnoult N^o 3. Lequel nous a présenté un
enfant du sexe masculin né le jour d'hui à cinq heures
du soir, en son domicile, de lui déclarant et d'Agathe
hortense Veron son épouse âgée de trente six ans, et lequel il
a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre Louis Alexandre.
Lesdites déclaration et présentations faites en présence de
Pierre François Eton âgé de trente deux ans, secrétaire de la
Mairie et Nicolas Symphonien Prevost âgé de soixante
trois ans, Agent de Police, tous deux domiciliés à Crépy.
Et une fois les pères et témoins signés nous le présent acte
de Naissance après lecture.

Bernard

Bernard

Montré

Bernard